Tableau n° 39

Les huiles et les graisses d'origine minérale ou de synthèse

Date de création : 04 Avril 1974 ; N° JORT : 25/1974 Date de la dernière mise à jour : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/1995

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Papulo-pustules multiples et leurs complications furonculeuses (les lésions sont habituellement localisées à la face dorsale des mains et des bras et à la partie antérieure des cuisses et sont parfois étendues aux régions en contact direct avec les parties des vêtements de travail imprégnées d'huile ou de fluide).	7 jours	Manipulation et emploi de ces huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse lors des travaux suivants : Tournage, décolletage, fraisage, perçage, alésage, taraudage, filetage, sciage, rectification et, d'une façon générale, tous travaux d'usinage mécanique des métaux comportant l'emploi de ces produits :
Dermatose d'irritation récidivant après nouvelle exposition au risque.	7 jours	Tréfilage, forgeage, laminage, trempe à huile dans l'industrie métallurgique.
Dermites eczématiformes, récidivant après nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test cutané positif au produit manipulé.	15 jours	Travaux d'entretien, de réparation et de mise au point mécanique comportant l'emploi d'huiles de moteurs, d'huiles utilisées comme composants de fluides hydrauliques, et autres lubrifiants :
		Travaux du bâtiment et des travaux publics comportant l'emploi des huiles de décoffrage du béton ; Travaux comportant la pulvérisation d'huile minérale ; Travaux comportant l'emploi d'huiles d'extension dans l'industrie du caoutchouc, d'huiles d'ensimage de fibres textiles ou de fibres minérales, d'huiles de démoulage et d'encres grasses dans l'imprimerie.
Granulome cutané avec réaction gigantofolliculaire	1 mois	Travaux comportant la pulvérisation d'huiles minérales.
Epithéliomas primitif de la peau	30 ans (sous réserve d'une durée d'exposition minimale de 10 ans)	Travaux d'usinage par enlèvement ou déformation de matière, travaux de traitement des métaux et alliages comportant l'emploi d'huile minérale à haute température.
Insuffisance respiratoire liée à un granulome pulmonaire confirmé médicalement ou à une pneumopathie dont la relation avec l'huile minérale	6 mois	Travaux de paraffinage et travaux exposant à l'inhalation de brouillards d'huile minérale

ou la paraffine est confirmée par la présence au sein des macrophages alvéolaires de vacuoles intracytoplasmique prenant les colorations usuelles des lipides.